

## RECRUTE

### CHARGÉ(E) DE MISSION URBANISME / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

|                              |                                                                                                                |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de recrutement :        | Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans, reconductible (6 ans au total), puis possibilité de CDI. |
| Cadre d'emplois :            | Attaché territorial, Ingénieur territorial (catégorie A)                                                       |
| Temps de travail :           | Temps plein                                                                                                    |
| Date limite de candidature : | 30 novembre 2025                                                                                               |
| Date prévue de recrutement : | 05 janvier 2026                                                                                                |

#### CONTEXTE

Dans un objectif de sobriété foncière et de diminution des impacts environnementaux, tout en répondant aux besoins des habitants et des entreprises, l'aménagement du territoire constitue un enjeu stratégique pour la communauté de communes. A ce titre, elle conduit une politique d'aménagement ambitieuse, conciliant :

- Le développement équilibré du territoire et de ses polarités.
- La préservation de son patrimoine agricole et viticole, naturel et paysager.
- La revitalisation des centres-bourgs.

Cette démarche s'appuie sur une coopération étroite avec les communes, les partenaires institutionnels et les services communautaires, afin d'assurer une cohérence d'ensemble des politiques d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, de biodiversité, d'énergies renouvelables et de développement économique du territoire.

La mission urbanisme, composée d'un poste, joue un rôle central de coordination et d'expertise dans ce dispositif. Elle intervient à plusieurs niveaux :

- Élaboration et suivi des documents de planification stratégique, notamment le SCoT du Pôle Métropolitain Loire Angers et ses déclinaisons (travail en cours sur une stratégie de renaturation).
- Accompagnement des communes dans les évolutions de leurs documents d'urbanisme (PLU, secteurs patrimoniaux remarquables, OAP sectorielles, etc.) et relations avec les différents bureaux d'études prestataires des communes.
- Formalisation d'outils de référence, tels que les fiches procédures PLU et le document de cadrage intercommunal, garantissant l'articulation entre les politiques communales et intercommunales.
- Appui technique et stratégique des communes et des services communautaires sur leurs projets d'aménagement.

Cette mission s'inscrit au sein de la Direction de l'Aménagement et de la Transition Écologique (DATE), qui regroupe une équipe pluridisciplinaire de 14 agents et intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des mobilités, de la transition écologique et énergétique, des paysages et de la biodiversité, ainsi que l'application du droit des sols.

#### MISSIONS

Sous l'encadrement de la directrice, il vous est confié les missions suivantes :

##### 1. Stratégie d'aménagement du territoire

- Participer à la stratégie de d'aménagement territorial, en contribuant à l'atteinte des objectifs de transitions notamment en faveur de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050.
- Alimenter les travaux de planification territoriale (SCoT du Pôle Métropolitain, PCAET, PPRI, documents cadres internes).
- Réaliser ou coordonner des analyses spatiales et prospectives (évolution démographique, consommation foncière, dynamiques économiques et résidentielles, etc.).
- Contribuer à la réflexion sur de nouveaux modèles d'aménagement durable (densification, réhabilitation, réutilisation du bâti existant, désimperméabilisation, végétalisation, auto-consommation collective d'énergie, urbanisme bas-carbone, ...).

##### 2. Accompagnement des communes

- Appuyer les communes dans les évolutions de leur PLU et autres documents d'urbanisme.
- Vérifier la compatibilité des documents locaux avec les orientations intercommunales et supra-communales (SCoT, PCAET, PLH, charte paysagère, etc.) aux étapes-clefs (réunions des personnes publiques associées, arrêts de projet).

- Contribuer à la concertation locale et à l'information des élus, habitants et partenaires sur les enjeux d'aménagement.

### 3. Pilotage et suivi d'études et projets

- Contribuer aux diagnostics territoriaux notamment en lien avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA).
- Rédiger les cahiers des charges, préparer la sélection des prestataires et piloter les bureaux d'études retenus (études environnementales, d'aménagement, procédures liées).
- Veiller à l'intégration des enjeux paysagers, écologiques et énergétiques dans les projets (Charte paysagère, trame verte et bleue intercommunale, objectifs de sobriété foncière, schéma directeur des Energies, mobilités durables etc.).
- Exploiter et enrichir le Web SIG pour produire des cartes et analyses spatiales, outils d'aide à la décision.

### 4. Appui au service commun d'instruction du droit des sols (ADS)

- Apporter une expertise ponctuelle sur des dossiers complexes instruits par le service ADS (recherche de solutions du moindre risque, identification des évolutions réglementaires nécessaires, etc.).
- Participer à la formation ou à l'information des instructeurs sur les nouveautés réglementaires ou procédurales découlant des évolutions législatives et réglementaires.

### 5. Production d'outils et diffusion de la culture de l'aménagement

- Mettre à jour et diffuser des outils internes (fiches procédures, guides, notes, tableaux de suivi, etc.).
- Faire du benchmark auprès d'autres collectivités ayant innové pour renouveler les modèles d'aménagement.
- Assurer une veille technique et réglementaire pour partager les bonnes pratiques.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Georges-sur-Loire (**horizon 2028 : déménagement dans le nouveau site unique de Juigné-sur-Loire**).
- **Temps de travail** : 37h30 (générant 15 jours de RTT)
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h + plages variables
- **Conditions d'exercice** : bureau non attitré, utilisé selon les disponibilités et les besoins de la Direction jusqu'en 2028. Des réunions peuvent avoir lieu en soirée, de manière ponctuelle.
- **Interlocuteurs** : services internes dans un objectif de transversalité (autres services DATE, service développement économique, services techniques etc.), élus communautaires et communaux, partenaires institutionnels et prestataires.

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

### • Pourquoi nous rejoindre ?

Ce poste vous place au cœur de la transformation du territoire, où chaque projet contribue à un aménagement durable et harmonieux. Vous participez à améliorer l'espace de vie des habitants, à préserver les ressources naturelles et à renforcer l'attractivité des communes.

Vous évoluez dans une équipe pluridisciplinaire, au contact des élus, des communes et des partenaires institutionnels, dans un environnement qui valorise l'initiative, la réflexion et la collaboration. C'est l'occasion de développer vos compétences en coordination, en analyse et en pilotage de projets, tout en donnant un sens concret à votre travail et en observant directement l'impact de vos contributions sur le territoire et ses habitants.

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
  - Annuelle et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
  - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
- **Avantages** :
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](https://cnas.fr)).
  - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
  - Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
  - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - Télétravail : possible (sous conditions, au plus 2 jours par semaine).
  - Restauration : salle de pause équipée.
- **Perspectives d'évolutions** :
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](https://cnfpt.fr)).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Formation ou parcours attestant de la capacité à exercer des fonctions d'ingénierie et de pilotage de projets territoriaux. Une formation supérieure, idéalement Bac+5 en urbanisme, aménagement du territoire ou disciplines connexes constitue un atout.
- Expérience en collectivité territoriale ou en fonction publique appréciée.
- Permis B obligatoire (déplacements fréquents sur le territoire de la CCLLA et à Angers).

Vous disposez de connaissances et compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (formations possibles après prise de poste) :

### Savoirs :

- Expertise en urbanisme, PLU et urbanisme opérationnel (démarche Éviter Réduire Compenser).
- Connaissance de l'environnement institutionnel et partenarial des collectivités, de la gestion publique (budget, marchés publics, conventions et contrats, etc.).
- Sensibilité aux enjeux écologiques, paysagers et fonciers.

### Savoir-faire :

- Conduite de projets transversaux et multi-partenaires.
- Maîtrise des outils de pilotage et suivis d'activités.
- Analyse, synthèse et appui à la décision.
- Rigueur, méthode et autonomie.

### Savoir-être :

- Pédagogie et capacité à transmettre de manière simple des informations complexes.
- Aisance relationnelle et aptitude au travail d'équipe.
- Force de proposition et initiative.
- Curiosité et ouverture aux nouvelles pratiques.

## CANDIDATURE

**Votre candidature comprend** : CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président + copie de votre dernier arrêté (uniquement pour les fonctionnaires).

### Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

### Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous afin de convenir d'un entretien.
3. Entretien avec les jurys prévu **mardi 9 décembre, matin**.

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) ([loire-layon-aubance.fr](http://loire-layon-aubance.fr), rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : Mme Garnier, directrice de la DATE – 07.77.93.91.53

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement – 02.41.54.59.93

**Travailleurs handicapés** : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.